

Vagues de déréglementations sur l'environnement et la santé en Europe

QUE FAIT LA FRANCE ?

Ensemble, 10 associations françaises lancent l'alerte. Sans opposition forte des forces politiques et de la société civile, plus de 50 reculs néfastes pour l'environnement, le climat et la santé des Européens pourraient être actés d'ici la fin du mandat d'Ursula von der Leyen à la tête de la Commission européenne.

Ces reculs ont des effets néfastes sur la santé, le pouvoir d'achat, la nature et la lutte contre le réchauffement climatique.



Fin des financements pour les territoires et travailleurs affectés par la transition



Exposition aux pesticides et autres produits toxiques, avec risque accru de pathologies comme les cancers



Suppression des plans de transition climatique des entreprises



Frein à la lutte contre la déforestation mondiale



Accélération du réchauffement climatique



Risque accru de pollution des eaux



Fragilisation des milieux naturels et mise en danger d'espèces protégées



Risques accrus pour les droits humains et les populations locales impactées par les activités des grandes entreprises



Accès à la voiture électrique bon marché retardé avec des factures de carburant qui restent élevées pour les ménages.

Au moins 20 reculs environnementaux déjà adoptés

Au moins 30 autres reculs risquent d'être actés, impactant l'environnement et la santé, sans une mobilisation massive des forces politiques et citoyennes

20 reculs déjà actés avec le soutien actif des partis de droite et d'extrême droite français

Depuis deux ans, la **Commission européenne** propose des dizaines de reculs dangereux sous couvert de « simplification », sous la pression de certaines **entreprises parmi les plus polluantes et leurs fédérations (de TotalEnergies à Siemens, en passant par le lobby de la chimie le CEFIC)**, et des puissances fossiles étrangères, dont le Qatar et les États-Unis, qui appellent aussi explicitement à ce démantèlement.

Ce démantèlement est également rendu possible par le soutien actif des partis de droite et d'extrême droite (Le Rassemblement national, Reconquête et Identité-Libertés et Les Républicains). Ils créent des majorités qui permettent de démanteler des pans entiers du Pacte vert et plus largement les protections environnementales européennes.

Le Rassemblement national, Reconquête, Identité-Libertés et Les Républicains soutiennent activement la suppression ou l'affaiblissement des dispositions européennes qui protègent l'environnement et la santé.

Face à ces détricotages, le gouvernement français et Emmanuel Macron, ainsi que les partis politiques Renaissance, MoDem, Horizons, UDI, Parti radical, le Parti socialiste et Place Publique jouent un rôle parfois ambigu, alternant entre soutien à la sauvegarde de l'ambition climatique et environnementale, et appels à leur assouplissement. Un exercice de clarification s'impose pour confirmer leur engagement à défendre les normes environnementales, climatiques et sanitaires européennes.

20 reculs déjà adoptés et néfastes pour l'environnement et la santé

Impacts de ces reculs

Parmi les décideurs français, qui a contribué à affaiblir la réglementation ?

Analyse fondée sur les positions officielles du gouvernement et sur un vote clé au Parlement européen sur chaque texte

7 reculs affaiblissant le devoir de vigilance des multinationales et le reporting sur la durabilité des entreprises

(Omnibus I, définitivement adopté en février 2026)

- Faute d'encadrement suffisant, le risque de violations des droits humains et des droits des travailleurs au sein des chaînes de valeur s'accroît, tout comme celui d'atteintes à l'environnement (pollution, dégradation des écosystèmes).
- Fin de la transparence sur les normes sociales et environnementales dans les 45 000 grandes entreprises du marché européen désormais exemptées.



5 reculs sur la lutte contre la déforestation

(Révision du règlement sur la déforestation, définitivement adoptée en décembre 2025)

- L'UE ne joue pas son rôle pour stopper la déforestation massive et limiter le rejet de millions de tonnes de CO₂ chaque année.
- Ces reports et affaiblissements causent le rejet de 16,6 Mt de CO₂ en plus dans l'atmosphère



4 reculs sur les exigences environnementales pour les exploitations agricoles

(Omnibus III, définitivement adopté en novembre 2025)

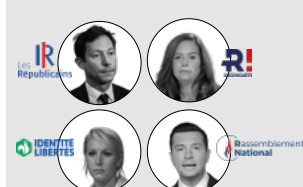
- Si l'Omnibus III contient des dispositions qui permettent de mieux soutenir les agriculteurs, d'autres viennent affaiblir la transition vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement et plus résilientes face au changement climatique.
- Baisse et exemptions des contrôles, notamment pour la rotation et la diversification des cultures
- Assouplissement des obligations sur le maintien des prairies permanentes



3 reculs qui fragilisent la loi Climat européenne

(Loi Climat, définitivement adoptée en mars 2026)

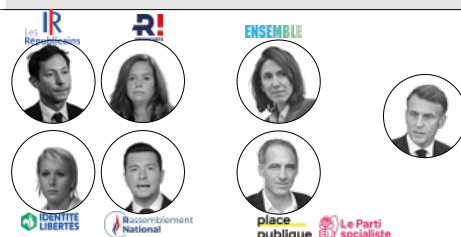
La révision de la loi Climat aurait pu aboutir à la non adoption d'un objectif climatique pour 2040. Si l'objectif a pu être adopté malgré l'opposition des partis de droite et d'extrême droite, des flexibilités ont cependant été introduites dont la compensation carbone, qui fragilisent l'ambition climatique européenne.



1 recul déclassant pour la première fois une espèce strictement protégée (le loup)

(Révision de la directive Habitats, adoptée en mai 2025 au Parlement et en juin 2025 au Conseil)

L'abaissement du statut du Loup facilite sa destruction, au détriment des solutions non létales de protection des troupeaux. Cet assouplissement met en péril le rétablissement d'une espèce essentielle au bon fonctionnement des écosystèmes.



30 combats en cours pour protéger la santé et l'environnement de la population européenne

PLUS DE 30 COMBATS EN COURS

POURQUOI IL FAUT SE MOBILISER

5 combats en cours pour empêcher les autorisations illimitées pour les pesticides et les biocides

(Omnibus X sur la sécurité des aliments)

L'exposition aux pesticides et résidus chimiques est nocive pour la santé. Les données scientifiques confirment la présomption forte d'un lien entre l'exposition régulière des populations aux pesticides et six pathologies.

12 combats en cours pour protéger la réglementation sur les déchets, la pollution industrielle, et les espèces protégées

(Omnibus VIII sur l'environnement, proposition de la Commission européenne)

C'est le droit environnemental qui est en péril. L'accès à l'information sur les substances polluantes serait réduit. Les autorisations environnementales seraient largement facilitées, avec des risques accrus pour les écosystèmes et la santé.

4 combats en cours pour préserver le budget européen sur les enjeux environnement, climat, et transition juste

(Proposition de budget européen 2028-2034)

Le nouveau budget proposé par la Commission européenne comprend une coupe de 100 milliards d'euros sur la transition écologique. Il supprimerait non seulement le dispositif LIFE tel qu'on le connaît aujourd'hui, mais également le Fonds de Transition Juste, menaçant directement la capacité à accompagner les territoires et les travailleurs concernés par la décarbonation. L'obligation de dédier des financements à la biodiversité est également mise en péril.

4 combats en cours pour maintenir le rythme d'électrification des voitures et des véhicules utilitaires légers

(Omnibus IX sur le secteur automobile avec révision du règlement européen sur les standards de CO₂ des voitures)

La part de véhicules électriques dans les ventes de voitures neuves en Europe diminuerait fortement. À la clé, des émissions de CO₂ et des factures de carburant soumises à la volatilité des prix, ainsi que des impacts sur la santé des Européens exposés à la pollution de l'air.

5 combats en cours pour empêcher la facilitation de l'utilisation de substances dangereuses dans les cosmétiques

(Omnibus VI sur les produits chimiques)

Davantage de substances toxiques pour la santé, responsables de cancers et de problèmes de fertilité, pourraient se trouver dans les cosmétiques, avec des coûts croissants pour la santé publique et des risques aggravés pour notre santé.

1 combat en cours contre l'affaiblissement des sanctions dans le règlement sur les émissions liées au méthane

(Révision du règlement sur les émissions de méthane)

Le méthane est un gaz au pouvoir réchauffant 84 fois supérieur à celui du CO₂. Lever l'application des sanctions en cas de non-respect de ce règlement pourrait conduire l'Europe à importer et dépendre encore plus du gaz fossile américain, l'un des plus émetteurs en méthane sur le marché, et impacter la santé des Européens exposés aux fuites de méthane.

1 combat en préparation contre la fin des quotas gratuits d'émissions de CO₂ pour les industriels.

(Révision de la directive ETS-1)

Le marché carbone est essentiel pour la décarbonation de l'UE. Mais son efficacité est limitée à cause de la distribution de quotas carbone gratuits à certaines industries. Les droits à polluer de certaines industries pourraient encore être prolongés cette année lors de la révision de la directive ETS prévue en juillet, retardant de nouveau la baisse des émissions dans l'UE et le déploiement d'une industrie verte créatrice d'emplois en Europe.

1 combat en préparation contre l'affaiblissement de la directive cadre sur l'eau

Le bon état des cours d'eau et des nappes phréatiques est la condition de la résilience face au changement climatique et de la santé publique. C'est précisément la mission de la directive cadre sur l'eau, le plus ambitieux au monde sur l'eau, qui sera révisée d'ici la fin de l'année 2026, et qui pourrait être fragilisée sous la pression des industries agricoles, fossiles et extractives.

1 combat en préparation contre l'évaluation des directives Habitats et Oiseaux au regard de la compétitivité des entreprises

Les directives Oiseaux et Habitats feront l'objet d'une procédure stress test en 2026. Il s'agit d'une évaluation pour «réduire les charges administratives superflues» des entreprises au regard de la compétitivité européenne. Ces textes protègent la nature en Europe et fondent notamment le réseau d'espaces protégés Natura 2000 et le régime de protection qui limite la destruction de la Nature. Ils pourraient être affaiblis par cette évaluation.

La déréglementation, loin de simplifier, pénalise les entreprises et augmente le coût de l'inaction climatique

La Commission européenne dirigée par Ursula Von der Leyen met en avant l'importance de ces mesures dans une perspective de « simplification pour les acteurs économiques » en vue de renforcer leur compétitivité.

En réalité, ce sont surtout l'inaction climatique et les stop-and-go réglementaires qui coûtent très cher aux entreprises.

Le coût de l'inaction face aux crises climatiques et de la biodiversité est élevé pour les entreprises. Au cours de la dernière décennie, les pertes économiques liées aux phénomènes climatiques extrêmes dans l'UE se sont élevées à 26 milliards d'euros par an.

La moitié du PIB mondial et plus des deux tiers de la valeur économique ajoutée de l'UE dépendent de la biodiversité et des services écosystémiques rendus. La protection de la biodiversité soutient directement plus de 4,4 millions d'emplois dans des secteurs comme l'agriculture durable, le tourisme, la pêche et la foresterie.

Le démantèlement des lois européennes crée de l'instabilité et de la complexité juridiques pour les entreprises et les investisseurs.

L'adoption de législations uniques au niveau européen allège en outre les charges administratives pesant sur les entreprises par rapport à la nécessité de se conformer à 27 réglementations nationales différentes.

Ce n'est pas la déréglementation qui s'impose d'urgence, mais bien le maintien de trajectoires claires et ambitieuses vers la neutralité climatique et des investissements massifs dans la transition écologique.

Alors que plus de 30 reculs supplémentaires pourraient être introduits en Europe, les eurodéputés français progressistes et le gouvernement doivent s'y opposer pour protéger les Français.

LE CHIFFRE À RETENIR

180 milliards € par an
Correctement appliquée au lieu d'être constamment modifiée et revue à la baisse, la législation environnementale de l'UE permettrait d'économiser 180 milliards d'euros par an en dépenses de santé et de dommages environnementaux. Beaucoup plus que les 37 milliards économisés estimés par la Commission Européenne grâce aux Omnibus.

Juillet 2026

Rédaction : Caroline François-Marsal, responsable Europe du Réseau Action Climat
contact@reseauactionclimat.org